

Indivision ODION  
chez Jean-Pierre ODION  
20 av. Louis Bonnet Eymard  
38700 CORENC

Monsieur et Madame MARRON  
302 chemin des Evêquaux  
38330 BIVIERS

Madame Jacqueline BOURBOUSSON

306 chemin des Evêquaux

38330 BIVIERS

LRAR

Le 26 mai 2021

Objet : conduite d'adduction d'eau potable

Madame,

Dans votre courriel du 12 novembre 2020, vous n'avez pas souhaité participer à la réfection de la conduite d'adduction d'eau potable (AEP) dont l'état de corrosion avancée permet de penser qu'il faut s'attendre à d'autres fuites (cf. avis de VEOLIA et de CEMAP et photographie) et pour laquelle il n'existe pas de solution réparatoire.

Les consorts ODION ont donc décidé de créer un réseau neuf d'AEP pour le lotissement et, à l'extrémité de celui-ci, au niveau de la plateforme de retournement, il a été prévu un point de raccordement pour le cas où vous souhaiteriez vous y raccorder.

Monsieur et Madame MARRON ont accepté de participer au financement de ce nouveau réseau.

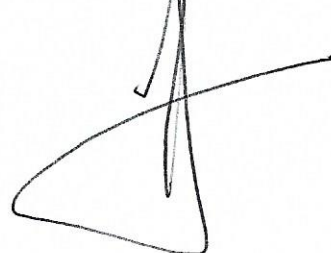
Comme indiqué dans le courriel du 9 novembre 2020 de Jean-Pierre ODION, les signataires du présent courrier vous confirment aujourd'hui qu'ils ne participeront donc plus aux frais relatifs à l'ancien réseau d'eau puisque votre droit de passage ne leur impose aucune obligation de vous fournir des réseaux. Bien entendu, les acquéreurs des lots résultants de l'aménagement de nos terrains n'auront, eux non plus, aucune obligation de réparation du vieux réseau.


Restant à votre écoute,  
veuillez recevoir, Madame, nos salutations distinguées.

Pour M. et Mme MARRON  
Monsieur Jean MARRON



Pour l'indivision ODION,  
Jean-Pierre ODION



 P.J. : courriels de VEOLIA et courrier CEMAP  
photographies de la conduite

V/Réf :  
N/Réf : LM / 10717  
Objet : Biviers  
Aménagement de la propriété ODION

**Indivision ODION**

Aux bons soins de Jean-Pierre ODION  
20 avenue Louis Bonnet Eymard  
38700 CORENC

A Pontcharra, le 20 octobre 2020

Affaire suivie par : Antoine COLLIGNON

Madame, Messieurs,



Dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement du lotissement de 4 lots sur votre propriété, parcelle AH 85, sise 302 chemin des Evequaux à Biviers, il était initialement prévu de raccorder le nouveau réseau de distribution d'eau potable sur l'ancien réseau existant sous la parcelle AH 81.



Néanmoins, ce réseau situé sous la voie d'accès commune du lotissement d'origine, réalisé au cours des années 1970, nous paraît vétuste. En effet, une fuite nécessitant des travaux de réparation s'est produite récemment au droit de votre propriété. Il est fort probable que ce genre de désagrément se reproduise à l'avenir, engendrant alors des frais pour l'ensemble des utilisateurs (dont les futurs acquéreurs de vos lots).

TOPOGRAPHIE  
PHOTOGRAMMÉTRIE  
GÉOMATIQUE  
INGÉNIERIE  
URBANISME  
LOTISSEMENTS  
BORNAGES  
EXPERTISES FONCIÈRES  
AMÉNAGEMENT RURAL

C'est pourquoi, nous vous conseillons de profiter des travaux de viabilisation du lotissement déjà prévus (notamment tranchée pour réseau télécom à réaliser tout au long de la parcelle AH 81) pour mettre en place dès maintenant une nouvelle conduite (de type polyéthylène haute densité) à moindre frais.

Ces travaux ne sont pas obligatoires, mais il nous semble judicieux de les réaliser des maintenant afin d'améliorer la situation existante, d'anticiper de futurs problèmes et ainsi éviter des frais supplémentaires lors de chaque nouvelle réparation.

Espérant vous avoir donné satisfaction, nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Madame, Messieurs, nos salutations dévouées.

Laurent MORET

Société inscrite à l'Ordre des  
Géomètres-Experts sous le  
n°1999 B200007

Géomètres-Experts Associés

Marc Fourcade N°OGE 04994  
Expert Près la Cour d'Appel de Grenoble  
Agréé en Aménagement Foncier  
Géomètre-Expert DPLG

Rémy Chaudet N°OGE 05364  
Géomètre-Expert DPLG

Laurent Moret N°OGE 06023  
Ingénieur Géomètre-Topographe

Gérard Combaz N°OGE 06348  
Géomètre-Expert DPLG

Archives des Cabinets Deplèze,  
Maillefert, Martin, Meyer, Mollard et  
Papet-Lépine

[www.cemapgeo.com](http://www.cemapgeo.com)

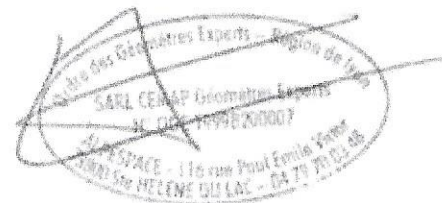
SARL au capital de 70 667 €  
RCS 423 676 147 • APE 7112A  
TVA Intracomm. FR 11423676147

**GRENOBLE (SIÈGE)**  
36 rue de Pacalaire  
38170 Seyssinet-Pariset  
Tél. : 04 76 46 70 93  
[grenoble@cemapgeo.com](mailto:grenoble@cemapgeo.com)

**CHARTREUSE (AGENCE)**  
97 allée d'Orgeval  
38380 Entre-Deux-Guiers  
Tél. : 04 76 66 07 15  
[e2g@cemapgeo.com](mailto:e2g@cemapgeo.com)

**GRÉSIVAUDAN (AGENCE)**  
440 rue du Stade  
38530 Pontcharra  
Tél. : 04 76 97 62 20  
[pontcharra@cemapgeo.com](mailto:pontcharra@cemapgeo.com)

**PAYS DE SAVOIE (AGENCE)**  
116 rue Paul-Émile Victor  
73800 Sainte-Hélène-du-Lac  
Tél. : 04 79 70 03 48  
[savoies@cemapgeo.com](mailto:savoies@cemapgeo.com)





Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is too light to transcribe accurately but appears to be organized into paragraphs.

4

210

**Sujet :** Re: Biviers - Evêquaux - Lotissement Odion  
**De :** "BURDET, Pascal" <pascal.burdet@veolia.com>  
**Date :** 07/04/2021 à 10:05  
**Pour :** jeanpierre odion <jeanpierre.odion@aliceadsl.fr>

Bonjour M ODION

Effectivement la conduite qui alimente le lotissement est vétuste, la réparation effectuée dernièrement par l'entreprise STPG n'a pu que conforter ce constat. Suite aux travaux de mise en place de la nouvelle canalisation pour le nouveau lotissement, le plus judicieux serait de raccorder les deux habitations restantes sur l'ancien réseau et pouvoir ainsi le condamner. Reste à voir avec la commune de Biviers la condamnation du Poteau incendie.

Cordialement.

**Pascal BURDET**  
Veolia eau  
Secteur grésivaudan  
Responsable local  
864 Chemin des Fontaines  
38190 BERNIN  
Tel: 04 76 61 60 03  
Port: 06 11 11 22 41  
[pascal.burdet@veolia.com](mailto:pascal.burdet@veolia.com)

Le mar. 6 avr. 2021 à 13:59, Jean-Pierre ODION <[jean-pierre.odion@sfr.fr](mailto:jean-pierre.odion@sfr.fr)> a écrit :

Monsieur,

Vous serait-il possible de m'adresser un courrier relatif au mauvais état de la canalisation d'AEP privative qui alimentait les 3 maisons (300, 302 et 304) du lotissement ?

Salutations distinguées.

---

This e-mail transmission (message and any attached files) may contain information that is proprietary, privileged and/or confidential to Veolia Environnement and/or its affiliates and is intended exclusively for the person(s) to whom it is addressed. If you are not the intended recipient, please notify the sender by return e-mail and delete all copies of this e-mail, including all attachments. Unless expressly authorized, any use, disclosure, publication, retransmission or dissemination of this e-mail and/or of its attachments is strictly prohibited.

Ce message électronique et ses fichiers attachés sont strictement confidentiels et peuvent contenir des éléments dont Veolia Environnement et/ou l'une de ses entités affiliées sont propriétaires. Ils sont donc destinés à l'usage de leurs seuls destinataires. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de le retourner à son émetteur et de le détruire ainsi que toutes les pièces attachées. L'utilisation, la divulgation, la publication, la distribution, ou la reproduction non expressément autorisées de ce message et de ses pièces attachées sont



4. 10